Republique de Côte d'Ivoire
Union – Discipline – Travail

Construisons le Développement de Demain

SECTEUR AGRICULTURE ET DEVELOPPEMENT RURAL DU CONTRAT DE DESENDETTEMENT ET DE DEVELOPPEMENT

RECRUTEMENT DU COORDONNATEUR DU PROJET DE TRANSITION AGROECOLOGIQUE DES CULTURES VIVRIERES DE CÔTE D'IVOIRE

Termes de Référence

11 août 2025

1. Contexte

L'allègement de la dette dont a bénéficié la Côte d'Ivoire, dans le cadre de l'Initiative des Pays Pauvres très Endettés (I-PPTE), a porté sur un montant global de **2 500 Mds F CFA** de dette contractée auprès de la France. Une partie de ce montant, soit **600 Mds F CFA**, a été annulée et la seconde partie, **1 902 Mds F CFA,** a fait l'objet de signature de trois (03) Contrats de Désendettement et de Développement (C2D) :

- 1er C2D signé le 1er décembre 2012, d'un montant de **413,25 Mds F CFA**, exécuté sur la période **2012-2015** ;
- 2ème C2D signé le 03 décembre 2014, d'un montant de **737,95 Mds F CFA**, exécuté sur la période **2014-2020** ;
- 3ème C2D signé le 27 octobre 2021, d'un montant de **750,77 Mds F CFA**, à exécuter sur la période **2021-2025**.

Le C2D couvre neuf (9) secteurs de concentration, finance aussi des Appuis Budgétaires au bénéfice de l'Etat et met également à disposition, un fonds pour les études et le pilotage du Programme.

Le secteur de « l'Agriculture et du Développement Rural » a été identifié comme étant un secteur de concentration devant bénéficier des ressources de ces Contrats. Ainsi, les concertations ont permis d'aboutir à :

- la formulation du Projet d'Appui à la Relance les Filières Agricoles de Côte d'Ivoire (PARFACI), d'un coût global de **62,5 milliards de F CFA** ; convention signée le 22 novembre 2013 (1er C2D) et entièrement exécutée/clôturée en 2019 ;
- au montage du Programme Filières Agricoles Durables de Côte d'Ivoire (FADCI) d'un montant de **51,35 milliards F CFA** ; convention signée le 28 avril 2016 (2ème C2D) qui s'achève le 30 juin 2025 ;
- la définition du projet de Transition Agroécologique des filières vivrières de Côte d'Ivoire (3ème C2D) pour un appui à la sécurité alimentaire du pays ; montant : **22,26 milliards F CFA.** La convention d'affection d'affectation est en cours de finalisation, pour une signature prévue avant fin 2025.

Le projet de Transition Agroécologique des filières vivrières de Côte d'Ivoire est dans sa phase finale de formulation avec la mise en place du cadre institutionnel et des organes de gestion du projet.

La composition de l'Unité de Coordination du Projet (UCP) comprend à minima, le personnel suivant :

- un Coordonnateur ;
- un Responsable Administratif et Financier,
- un Responsable de Suivi-Evaluation,
- un Spécialiste en Passation de Marchés,
- des Experts Techniques (infrastructures, chaîne de valeurs)

Les présents termes de référence décrivent la mission qui sera confiée au Coordonnateur de l'UCP.

2. Description du Projet

2.1) Finalité et objectifs du Projet

La finalité du Projet est d'accélérer la transition agroécologique des filières vivrières stratégiques (riz, légumes, banane plantain et poisson), afin d'améliorer durablement la disponibilité en produits de qualité (sanitaire et nutritionnelle) sur les marchés urbains, tout au long de l'année.

Il s'agira plus spécifiquement de contribuer à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, tout en garantissant des revenus stables aux producteurs, à travers les actions suivantes :

1) Aménagement et mise en valeur des périmètres hydro-agricoles de Solomougou (Korhogo) et de Tchaloni (Boundiali), pour une production durable et résiliente au climat de cultures vivrières (riz, maïs, légumes) et de poisson ;

2) Amélioration de l'offre maraîchère sur les marchés urbains, en renforçant la qualité sanitaire et nutritionnelle des produits, en dynamisant l'agriculture périurbaine et en renforçant la résilience climatique (Bouaké, Yamoussoukro et Bondoukou) ;

3) Amélioration de la production de banane plantain par la recherche dans une approche respectueuse de la santé des populations et des écosystèmes, et résiliente au changement climatique.

2.2) Contenu et composantes du projet

L'UCP aura en charge la mise en œuvre et le suivi des composantes suivantes :

Composante 1 : Mise en valeur des périmètres hydroagricoles de Solomougou et Tchaloni

Cette composante s'inscrit dans la continuité directe de la composante 1.1 « Aménagements hydroagricoles » du Programme Filières agricoles durables de Côte d'Ivoire (FADCI). En vue de rentabiliser l'investissement consenti pour les travaux de réhabilitation, il est prévu de i) réaliser l'extension additionnelle du périmètre de Tchaloni, pour porter la superficie nette irrigable à 367 ha et ii) apporter l'appui nécessaire pour une gestion optimale et durable de l'exploitation des deux périmètres réhabilités.

Les activités du Projet prévoient ainsi, d'accompagner par sous composantes :
(i) la réhabilitation et l'extension des aménagements hydroagricoles,
(ii) la gestion des aménagements et gestion concertée des ressources en eau,
(iii) la production agricole et les filières,
(iv) la pisciculture et la pêche,
(v) le conseil en gestion aux acteurs économiques et
(vi) la mise en œuvre des mesures environnementales et sociales.

Composante 2 : Développement de l'agriculture périurbaine à Bondoukou, Bouaké et Yamoussoukro

Cette composante vise à contribuer à l'accroissement de la valeur ajoutée tout au long des filières maraichères en zone urbaine et péri-urbaine et à améliorer la qualité sanitaire et nutritionnelle des productions, en vue de garantir la disponibilité de produits de qualité sur les marchés urbains tout au long de l'année.

Elle est structurée autour de 3 axes d'interventions identiques pour chaque ville, à savoir :
i) Améliorer la productivité des exploitants maraîchers, tout en accompagnant la transition agroécologique de la production maraîchère périurbaine dans une perspective de résilience au changement climatique ;
ii) Valoriser les produits maraîchers bruts et transformés, tout en facilitant leur accès aux marchés locaux et nationaux ;
iii) Améliorer l'environnement des affaires, la structuration de la filière maraîchère et la gestion de ses défis environnementaux et sociaux.

Composante 3 : Appui à la filière banane plantain (projet N'dé)

Le projet N'dé a pour objectif de « produire plus de bananes plantains de façon pérenne sans impacter les ressources naturelles en Côte d'Ivoire ».

Afin de répondre à ces enjeux, le projet s'appuie sur quatre volets d'activités :
i) Élaborer un catalogue national des variétés naturelles ou hybrides d'intérêt agro-écologique et aptitudes à la consommation/transformation ;
ii) Contribuer à l'amélioration de la qualité sanitaire du matériel de plantation disponible pour les producteurs ;
iii) Elaborer des systèmes de culture agroécologiques, performants et sans pesticides ;

iv) Créer les connaissances nécessaires à une adaptation de la production de bananes plantain au changement climatique.

<u>Composante 4</u> : Gestion du projet

Cette composante permettra de financer les coûts de suivi et de gestion du projet, notamment le fonctionnement de l'Unité Coordination de Projet (UCP), le Comité de pilotage, les missions de suivi évaluation et un appui institutionnel au MEMINADERPV, afin de renforcer la qualité de son pilotage au niveau central et dans les directions régionales.

2.3) <u>Coût du projet</u>

Le coût du projet est de **22 258 357 328 FCFA** financés sur les fonds du 3ème C2D, auxquels il est envisagé d'ajouter un cofinancement de l'Union européenne (projet ATI Nord, CCI 1976, en cours d'instruction)**.**

3. Unité de Coordination du Projet

La gestion opérationnelle du projet (l'ensemble des composantes) sera suivie par une UCP, conformément aux dispositions du C2D, sous la tutelle directe du MEMINADERPV. Le personnel dédié au projet (fonctionnaire ou privé) sera sélectionné par appel à candidatures, sous la conduite du ST-C2D.

L'équipe en charge du suivi technique sera délocalisée en région, notamment à Yamoussoukro avec une antenne installée à Korhogo, pour plus de proximité avec le terrain dans le suivi des activités, assurant un lien étroit avec les Directions Régionales de l'Agriculture concernées.

L'UCP est chargée de :

- coordonner l'exécution du Projet ;
- organiser et gérer les activités opérationnelles du Projet ;
- tenir et présenter les comptes et les rapports financiers ;
- assurer le suivi et l'évaluation du Projet ;
- préparer les rapports de l'exécution du Projet.

4. Description détaillée du poste du Coordonnateur

Placé(e) sous l'autorité du MEMINADERPV et du ST-C2D, le/la Coordonnateur.trice est responsable de la coordination stratégique, technique, administrative et financière de toutes les activités concourant à la mise en œuvre du projet. Il/elle pilotera la réalisation efficace des objectifs du projet en assurant la cohérence, la performance et la redevabilité des actions mises en œuvre. Il/elle représentera le projet auprès des partenaires techniques et financiers en l'occurrence l'AFD, et jouera un rôle moteur dans l'atteinte des résultats.

Le Coordonnateur/la Coordonnatrice assurera la direction et l'animation de l'UCP. A ce titre, il(elle) sera notamment chargé de :

- la gestion administrative et technique du projet conformément au manuel de procédures du C2D ;
- la planification opérationnelle annuelle du projet, la coordination et la mise en œuvre des activités en lien avec les composantes techniques ;
- garantir la mise en œuvre efficace et transparente du projet selon les procédures C2D ;
- veiller à la bonne gouvernance du projet (animation des instances, transparence, respect des engagements) ;
- l'ordonnancement des dépenses conformément au Décret N°2013-625 du 04 septembre 2013 portant procédures et modalités d'exécution des dépenses financés sur les ressources du C2D ;
- coordonner les relations institutionnelles avec le ST-C2D, les services techniques, les collectivités locales et les PTFs ;

- la coordination avec d'autres programmes et services intervenant sur des activités relevant de l'objet du projet ;
- l'élaboration, avec l'équipe UCP, des livrables attendus (rapports d'activités, financiers, évaluation des performances) selon la périodicité et le format figurant dans la convention et le manuel de procédures du C2D ;
- l'élaboration, avec l'équipe UCP, des documents préparatoires aux comités de pilotage et leur présentation ;
- piloter le dispositif de suivi-évaluation et s'assurer de l'atteinte des résultats ;
- l'organisation des missions de suivi-évaluation du MEMINADERPV/Direction de l'Evaluation des Projets (DEP) en lien avec le ST-C2D ;
- l'organisation des missions de supervisions de l'AFD ;
- mettre en œuvre une culture de résultats et d'amélioration continue ;
- porter les enjeux transversaux du projet : genre, climat, capitalisation, innovation locale ;
- la participation aux réunions du Comité Technique Bilatéral du C2D lorsqu'il est invité ;
- veiller à la bonne conduite des audits annuels des comptes du projet.

Le/la coordonnateur(trice) aura sous sa responsabilité, l'ensemble du personnel de l'UCP. Il devra donc assurer une planification et un suivi de leurs activités, coordonner le fonctionnement quotidien de l'équipe et la mobilisation des moyens mis à disposition de l'UCP pour son fonctionnement.

5. Qualification et expérience requise

- *Diplôme et qualification*

Le candidat devra justifier d'un diplôme de BAC+5 au minimum (diplôme en Agronomie, Agroéconomie, ingénierie de développement, gestion de projet ou tout autre domaine équivalent). Il devra avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Powerpoint, Internet, ...).

- *Expérience professionnelle*

Une expérience avérée de dix (10) ans au moins dans la mise en œuvre de projets complexes multi-acteurs, dont au moins dont cinq (5) ans en tant que Coordonnateur d'un projet agricole financé par des bailleurs de fonds. La connaissance du secteur agricole ivoirien sera un atout.

Le candidat devra justifier :

- des expériences pertinentes d'au moins dix (10) ans dans le domaine de l'Agriculture et du développement rural. La connaissance des filières agricoles financées par le projet (filières maraîchères, mais, riz, pisciculture, banane plantain) sera un atout ;
- Au moins deux ans expériences dans la gestion d'un projet financé par un bailleur de fonds internationales (autre que l'AFD) avec de bonnes références du ou des bailleurs de fonds concernés ;
- Au moins trois expériences réussies dans le pilotage de projets agricoles orientés résultats, incluant des volets fonciers, genre, agroécologiques, aménagements et droits agricoles… ;
- d'une bonne expérience dans la gestion de projets agricoles (au moins 5 années passées à la tête d'un projet agricole en position de coordonnateur ou de chef de projet) ;
- Cinq années d'expériences dans le secteur agricole ivoirien ;
- d'une capacité à animer des discussions techniques en rapport avec le contenu des projets agricoles ;
- d'une capacité à administrer et à coordonner une équipe pluridisciplinaire ;
- d'une bonne capacité à travailler en équipe et à avoir de bonnes capacités de de communication et de rédaction ;

- d'une bonne maîtrise des procédures de passation de marché public, de gestion budgétaire, de reporting technique et financier des projets de développement.

6. Qualités personnelles recherchées

- Dynamisme, rigueur, adaptabilité ;
- Sens politique et diplomatique ;
- Forte orientation résultats et redevabilité[1] ;
- Capacité à travailler sous pression et à prendre des décisions stratégiques ;
- Capacité à fédérer une équipe autour d'objectifs communs : savoir mobiliser, motiver et aligner des profils variés autour d'une vision partagée, en renforçant la cohésion et la dynamique collective ;
- Pilotage par la performance : aptitude à définir des objectifs clairs, suivre les indicateurs clés, ajuster rapidement les stratégies et responsabiliser chaque membre de l'équipe sur les résultats attendus ;
- Gestion des conflits : capacité à anticiper ou désamorcer les situations sensibles, tout en gardant le cap sur les priorités opérationnelles et stratégiques du projet.

7. Conditions de participation

Le poste du Coordonnateur est ouvert à toute personne issue du privé ou fonctionnaire de l'Etat de Côte d'Ivoire qui répond aux critères ci-dessus. Le candidat fonctionnaire s'engage à fournir un acte qui justifie son détachement et qu'il est autorisé à travailler à plein temps en dehors de son poste officiel antérieur.

Il s'agit d'un poste dédié qui ne peut être cumulé avec d'autres fonctions.

Le candidat retenu devra être disponible sans délai, pour leur prise de fonction.

8. Durée de la mission

La durée du contrat du Coordonnateur est d'un (01) an renouvelable sur la durée du projet, telle qu'indiquée dans la Convention d'Affectation du projet. Le renouvellement ne peut intervenir que si les états de service du Coordonnateur sont satisfaisants pour le projet à l'issue d'une évaluation annuelle diligentée par le ST-C2D et le MEMINADERPV.

9. Dossier de candidature

Le dossier de candidature doit comporter :

- une lettre de motivation signée du candidat, adressée au Ministre d'Etat en charge de l'Agriculture et indiquant clairement l'emploi pour lequel il postule ;
- un Curriculum Vitae détaillé, certifié sincère et signé ;
- les photocopies légalisées des diplômes pertinents figurant dans le CV ;
- les attestations ou certificat de travail pour les déclarations de poste figurant dans le CV ;
- une référence pour chaque expérience pertinente correspondant aux postes notamment les noms et prénoms, les coordonnées téléphoniques et électroniques des anciens employeurs.

10. Procédure de recrutement

9.1) <u>Etapes de recrutement</u>

Le recrutement se déroulera en trois (03) étapes :

[1] **Redevabilité :** Obligation de rendre compte de ses actions, décisions ou responsabilités, et d'en assumer les conséquences. C'est la capacité de justifier ses actes devant une instance supérieure pour un public.

- une phase de présélection des dix (10) meilleures candidatures sur analyse de dossiers réalisée par le Comité mis en place à cet effet ou un Cabinet retenu ;
- une phase de test écrit chronométré sera organisée pour évaluer les capacités rédactionnelles, l'analyse stratégique, la logique de raisonnement et la compréhension opérationnelle des enjeux d'un projet similaire des 6 meilleurs. Les candidats présélectionnés recevront une étude de cas ou une situation inspirée d'un projet antérieur, sur laquelle ils devront proposer une réponse structurée dans un délai imparti. Les résultats de ce test constitueront un critère de pondération essentiel pour l'accès à la phase finale d'entretien ;
- une phase de sélection finale par des entretiens individuels des candidats présélectionnés. Conformément à la procédure retenue par les instances du C2D, cette phase de la sélection sera effectuée par un comité de sélection comprenant un représentant de la Présidence de la République, deux représentants du Ministère d'Etat en charge de l'Agriculture, un représentant du Ministère de l'Economie, du Plan et de Développement, un représentant du Ministère des Finances et du Budget et un représentant du ST-C2D. L'AFD pourra également prendre part à cette phase finale en fonction de sa disponibilité.

Le Secrétariat Technique du C2D assure la présidence de ce comité et le Ministère d'Etat en charge de l'Agriculture assure le secrétariat.

La sélection sera faite sur la base d'une grille prédéfinie, établie en tenant compte des termes de références et qui aura reçu l'ANO formelle de l'AFD.

Seuls les candidats dont le dossier aura été présélectionné, seront contactés par le comité de sélection qui fixera la date du test écrit et de l'entretien.

9.2) <u>Critères de sélection</u>

La sélection des candidats sera globalement basée sur les critères suivants :

- la capacité rédactionnelle des documents (lettre de motivation, test écrit) ;
- la qualification ou le niveau d'étude ;
- l'expérience professionnelle globale et la connaissance des problématiques et enjeux des filières agricoles ciblées par le projet (test écrit) ;
- les expériences similaires effectuées (CV et test écrit) ;
- l'aptitude à apporter des solutions innovantes aux problématiques des filières (test écrit et entretien) ;
- l'aptitude à travailler en équipe (entretien).

11. Dépôt et date de clôture des candidatures

Les dossiers de candidature (un original et quatre copies) devront être adressés à **Madame la Coordonnatrice du ST-C2D**, sous pli fermé portant la mention ***:***

Confidentiel - Candidature au poste de :
Coordonnateur du projet de Transition Agroécologique des filières vivrières de Côte d'Ivoire

Les dossiers doivent être déposés dans les **Nouveaux locaux du Secrétariat Technique du C2D, sis à Abidjan, Cocody Saint Jean, Feu du Lycée Classique (Près de la représentation de la CEDEAO,** au plus tard le **<u>mardi 26 août 2025, à 17h00, heure locale.</u>**

Auprès de **Monsieur SANGARE Sékou, *Responsable Passation de Marchés, Secrétariat Technique du C2D/Primature RCI*, de 8h30 à 17h00.**

Mobile (+225) 01 42 80 48 48 / Téléphone : (+225) 27 22 44 79 78